

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5030 - Ven. 13 - Sam. 14 mars 2020 - Prix : 10 DA

Jean-Yves Le Drian à Alger

### Un Comité interministériel algéro-français de haut niveau en juillet

Page 4



56<sup>e</sup> vendredi du hirak

## La mobilisation au rendez-vous

Page 3

### Confiner ou contenir

Par Mohamed Habili

**E**n dehors de la Chine, où d'ailleurs la progression du virus a sensiblement ralenti, mais où néanmoins le nombre de contaminés comme celui des décès restent incomparablement plus élevés qu'ailleurs, c'est en Iran, et plus près de nous, en Italie, que l'épidémie fait pour l'heure le plus grand nombre de victimes et cause le plus de décès. La troisième position à cet égard revient à la France, le pays par où le virus se répandra chez nous. A moins peut-être de couper momentanément les ponts avec lui, chose que bien sûr personne ne souhaite, mais qui pourrait bien s'avérer une nécessité. Avec moins de 30 cas confirmés en Algérie, on compte déjà deux décès. La fermeture des écoles et des universités est une mesure visant à ralentir l'expansion du Covid-19, non à la stopper. Il n'y a qu'un traitement, inexistant pour le moment, pour la juguler. Mais il suffit de regarder autour de soi pour voir que nos compatriotes se serrent la main et se font la bise comme si de rien n'était. D'ici à ce qu'ils remplacent ces réflexes transmetteurs par d'autres qui le sont moins, le virus pourrait s'être déjà insinué assez avant dans notre épaisseur. Mais cela, on ne le saura que plus tard. De même qu'on ne saura que plus tard quelle méthode est la bonne, de l'italienne et de la française. Celle qui prend le risque de mettre tout le pays à l'arrêt, à l'exemple d'ailleurs de la Chine qui n'a pas hésité à confiner 60 millions de personnes, ou celle qui ne vise dans un premier temps qu'à ralentir le virus, dans l'idée qu'il y a pire que la maladie qu'il provoque : la paralysie économique de tout un pays.

Suite en page 3

Tebboune ordonne la fermeture des écoles et universités et vols annulés...

# Traitement de choc contre le coronavirus

● Deux décès en Algérie

- Air Algérie réduit ses vols vers la France et annule ses liaisons vers l'Espagne
- L'Algérie et le Maroc suspendent les vols aériens entre les deux pays
- Tizi Ouzou enregistre son premier cas/ Un jeune émigré établi en France infecté



PH/D. R.

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la fermeture des écoles et des universités pour ralentir la propagation du coronavirus qui a provoqué deux décès en Algérie. Lire page 2

Oran

## Saisie de près de 1850 masques médicaux à l'aéroport et au port

Page 24

Mesures de prévention contre le coronavirus

## Toutes les activités culturelles reportées

Page 13

Tebboune ordonne la fermeture des écoles, universités et vols annulés...

# Traitement de choc contre le coronavirus

■ Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la fermeture des écoles et des universités pour ralentir la propagation du coronavirus qui a provoqué deux décès en Algérie.

Par Louiza Ait Ramdane

Par mesure de précaution face à la propagation du coronavirus, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la fermeture des écoles du primaire, moyen et secondaire à partir du 12 mars, et ce, jusqu'à la fin des vacances de printemps prévue le 5 avril prochain, indique un communiqué de la Présidence. Ainsi, les vacances de printemps prévues le 19 mars ont été avancées d'une semaine au niveau de tous les établissements scolaires et éducatifs. Il a également ordonné la fermeture des universités et des établissements d'enseignement supérieur à partir de jeudi jusqu'à la fin des vacances de printemps le 5 avril prochain, indique la même source. Seuls les établissements qui sont en période d'examen sont épargnés. La décision concerne aussi les écoles coraniques, les zaouias, les classes d'alphabétisation et tous les établissements éducatifs privés et les jardins d'enfants, selon la même source. La décision intervient comme mesure préventive pour éviter la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on précisé. Cette décision s'ajoute à celles prises, auparavant, par plusieurs secteurs pour endiguer cette épidémie, telle que celle du ministère de la Santé suggérant aux citoyens algériens de différer leur voyage et aux ressortissants établis dans les pays où l'épidémie est active d'ajourner également leur visite familiale sauf en cas de nécessité absolue. Mardi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de restreindre les compétitions sportives nationales au mode du huis clos jusqu'au 31 mars prochain et de reporter les manifestations internationales devant se dérouler en Algérie, dans le cadre des mesures de prévention face au coronavirus. Concernant les compétitions internationales prévues en Algérie, il a été décidé le report de toutes les manifestations sportives à l'exception de celles qualificatives aux compétitions internationales, continentales et régionales, et la participation des athlètes algériens aux compétitions internationales ne sera permise qu'au cas où l'absence de l'Algérie pourrait être pénalisée ou la disqualifierait des événements sportifs mondiaux. Ces



P.M.D.R.

Algérie annonce la suspension temporaire des vols avec la France au départ et à l'arrivée de plusieurs aéroports algériens. Elle suspend également ses liaisons avec l'Espagne de tous les aéroports.

La compagnie nationale Air Algérie a décidé de suspendre temporairement tous ses vols «de et vers» la France au départ des villes de Sétif, Batna, Tlemcen, El Oued, Biskra, Chlef, Béjaïa et Annaba, comme mesure préventive contre la propagation du coronavirus, a indiqué la compagnie, hier, dans un communiqué. Air Algérie a décidé également de réduire, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 4 avril, ses vols «de et vers» la France au départ d'Alger, Oran et Constantine, ajoute la même source. De plus, elle suspend tous ses vols «de et vers» l'Espagne à compter du 16 mars jusqu'au 4 avril 2020. Les passagers impactés par les perturbations de leurs vols peuvent bénéficier d'un changement de réservation, d'un report ou d'un remboursement sans frais, précise le communiqué. A rappeler qu'Air Algérie avait annoncé mercredi dernier la suspension des vols «de et vers» Rome (Italie) à partir de dimanche 15 mars, au titre de mesure préventive en raison de la propagation du nouveau coronavirus en Italie.

mesures de précaution concernent également les stages de préparation des athlètes et équipes nationales à l'étranger, qui ont été différés au 15 avril courant. De même pour le secteur de la Culture où toutes les activités, rencontres et manifestations prévues par la tutelle sont reportées à une date ultérieure. Ces mesures concernent également les activités organisées par les associations et les opérateurs privés dans les salles et infrastructures sous tutelle du ministère. Dans le monde, plusieurs manifestations sportives et culturelles, événements politiques, foires et autres salons ont été annulés ou reportés dans de nombreux pays pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus. Jeudi matin, plus de 124 101 cas d'infection au coronavirus ont été recensés dans 113 pays. Plus de 4 000 décès dus au virus ont été dénombrés de par le monde, dont le plus gros en Chine, premier foyer de l'épidémie, et l'Italie.

## Deux décès en Algérie

Jusqu'à jeudi, cinq nouveaux cas de coronavirus, dont deux décès, ont été enregistrés en Algérie, pour atteindre vingt-quatre cas confirmés du Covid-19 dans le pays, selon le ministère de la Santé. Selon la même source, seules 14 personnes

atteintes du coronavirus demeurent en confinement à l'EPH de Boufarik, à Blida, annonçant la guérison totale de dix patients, tandis que le dispositif de veille et d'alerte mis en place est toujours en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau. L'Algérie a enregistré jeudi deux décès, une personne âgée de 76 ans atteinte de maladies chroniques et une autre personne âgée de 55 ans. Lors d'une conférence de presse, le directeur général de la Prévention au ministère de la Santé, D' Djamel Fourar, a fait état de cinq nouveaux cas de coronavirus enregistrés en Algérie, portant le nombre total à 24 cas confirmés. Il s'agit, selon lui, de deux cas ayant séjourné en France, l'un est hospitalisé dans la wilaya de Souk-Ahras, l'autre à Tizi-Ouzou et trois à Blida, précisant que 10 cas sur un total de 24 ont quitté l'hôpital. La plupart des cas sont de la même famille issue de Blida, a-t-il fait savoir, relevant que parmi les cas guéris, huit étaient hospitalisés à Boufarik et deux à l'hôpital de Mascara. De son côté, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), D' Lyes Rahal, a appelé à l'intensification des efforts médicaux et à la réunion de tous les moyens nécessaires pour faire face à cette pandémie, rappelant l'importance de respecter les

règles d'hygiène et les mesures de prévention, et d'éviter les rassemblements dans les espaces publics.

## L'Algérie et le Maroc suspendent les vols aériens entre les deux pays

Les gouvernements algérien et marocain ont décidé, jeudi soir, de suspendre temporairement les vols aériens entre les deux pays comme mesure préventive contre la propagation du nouveau coronavirus, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Il a été décidé, jeudi soir, d'un commun accord entre les deux gouvernements algérien et marocain de suspendre temporairement les vols aériens entre les deux pays en tant que mesure préventive contre la propagation de la pandémie du coronavirus», précise la même source. À noter que la Tunisie a annoncé, jeudi soir, six nouveaux cas de contamination par le coronavirus, portant le nombre total des personnes contaminées à 13 cas.

## Air Algérie réduit ses vols vers la France et annule ses liaisons vers l'Espagne

Après la suspension de ses vols avec l'Italie et le Maroc, Air

## Le Président Tebboune reporte sa visite en Tunisie

La Présidence tunisienne a annoncé, hier, que le Président Abdelmadjid Tebboune avait décidé de reporter sa visite en Tunisie en raison de la situation sanitaire en Algérie. Selon un communiqué publié sur la page officielle de la Présidence tunisienne, «le Président tunisien, Kaïs Saïed, a reçu vendredi matin un appel téléphonique du président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il annonçait le report de la visite dans le pays qui devait être effectuée en Tunisie les 16 et 17 mars 2020». La même source a ajouté : «Le président algérien a déclaré que ce retard résulte des conditions de santé qui prévalent actuellement dans le pays», soulignant que «cette visite aura lieu dans les plus brefs délais après avoir surmonté cette situation dans laquelle le monde entier vit».

L. A. R.

Tizi Ouzou enregistre son premier cas de coronavirus

## Un jeune émigré établi en France infecté

Le jeudi son premier cas positif de personnes atteintes de coronavirus. Il s'agit d'un émigré âgé de 30 ans de la région de Bouzeguène (70 km à l'est de Tizi Ouzou), rentré de France le premier mars dernier. Il s'était présenté à l'hôpital d'Azazga mardi dernier avant que les résultats des analyses revenus de l'Institut Pasteur ne confirment son

infection par le coronavirus. Une enquête épidémiologique a été immédiatement lancée par les services de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou afin de retracer le circuit du jeune homme atteint de coronavirus. Par ailleurs, nous avons appris que les services sanitaires de la wilaya de Tizi Ouzou ont opéré ces derniers jours des examens sur 16 per-

sonnes suspectées d'être atteintes de coronavirus qui ont pu confirmer le premier cas positif précité. Alors que quatre autres personnes admises aux hôpitaux de Tigzirt (1), Draa El Mizan (1) et le CHU de Tizi Ouzou (2) attendent les conclusions de l'Institut Pasteur. Pour le reste des cas suspectés, ils se sont avérés négatifs. Enfin, il est à noter que la DSP a convoqué jeudi une

réunion de coordination des responsables des établissements de santé au niveau local afin d'examiner la situation suite à la survenue d'un cas positif au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment les mesures prises pour la prise en charge du patient et le renforcement du dispositif de surveillance et de prise en charge.

Hamid M.

# Hamel, son épouse et leurs trois enfants nient tout en bloc

## Histoires de 16 comptes bancaires, neuf locaux, lots de terrain et autres indus privilèges...

■ La présidente de la section des délits au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a levé, jeudi, l'audience au 2<sup>e</sup> jour du procès de l'ex-patron de la police, Abdelghani Hamel, son épouse et ses trois enfants pour reprendre demain.

Par Meriem Benchaouia

Lors de son interrogatoire, l'ancien DGSN a rejeté les accusations portées à son endroit dans les affaires de corruption, principalement liées au «blanchiment d'argent, enrichissement illicite, trafic d'influence et obtention de fonciers par des moyens illégaux». Dans l'après-midi, la juge a interrogé, le fils de l'accusé principal, Chafik Hamel, sur des biens immobiliers et des lots de terrain en son nom dans les wilayas d'Alger et d'Oran et sur un logement social dont il aurait bénéficié «indûment», en sus de l'ouverture d'un nombre de sociétés et son entrée en tant qu'associé dans d'autres, ainsi que sur sa possession de 16 comptes bancaires. Répondant aux questions de la juge et du procureur de la République, l'accusé a nié toute «exploitation» du poste de son père pour l'obtention d'avantages. A également été auditionnée, la fille de l'accusé principal, en l'occurrence Chahinaz Hamel, concernant les biens immobiliers en son nom dans la wilaya d'Alger, sur sa possession d'un nombre de comptes bancaires en monnaie nationale et en devises et son implication dans des actes de «blanchiment d'argent, fausse déclaration et incitation d'agents publics pour l'obtention d'indus avantages». L'accusée a indiqué qu'elle n'avait pas bénéficié d'aides financières de la part de ses frères. L'ex-directeur général de l'Office de promotion et de

gestion immobilière (Opgi), Mohamed Rehaïmia, accusé de «dilatation de deniers publics et abus de confiance», a également été auditionné. Tout en rejetant les faits retenus contre lui, l'accusé a nié «avoir occasionné un quelconque dommage à l'Opgi, du fait des locaux vendus à l'épouse de Hamel à des prix abaissés» et avoir contacté l'accusé Hamel Abdelghani pour lui octroyer des avantages. Le tribunal a entendu l'ex-directeur de la Régie foncière de la ville d'Alger, Maachi Fayçal, accusé de «dilatation de deniers publics et d'abus de confiance». L'accusé a nié toute responsabilité dans la facilitation de l'obtention par la fille de Hamel d'un lot de terrain à Alger et d'avoir fermé les yeux sur le non-versement par la bénéficiaire des redevances nécessaires. L'ancien directeur de l'Industrie par intérim de la wilaya d'Oran a été également auditionné, rejetant les deux accusations pour lesquelles il est poursuivi, en l'occurrence, dilapidation de deniers publics et abus de confiance. L'accusé a nié toute responsabilité ou tout lien avec les assiettes foncières dont auraient bénéficié les fils de l'accusé principal, Hamel Amiar, Chafik et Mourad à Oran. La magistrate a autorisé l'accusé à quitter l'instance du tribunal, étant sous contrôle judiciaire. Maalam Samir, ancien directeur de la direction du cadastre (DCW) de la wilaya d'Oran, a été interrogé sur des lots de terrain dont auraient bénéficié les fils de Hamel, lorsque Abdelghani



Ph. > D. R.

Zaalane était wali d'Oran. Le tribunal a interrogé, pendant la matinée, l'épouse de Abdelghani Hamel, Annani Salima, qui a rejeté les accusations portées contre elle, reconnaissant, toutefois, avoir bénéficié de neuf locaux dans la commune de Ouled Fayet (Alger) pour «la réalisation d'une crèche». Le fils de l'ancien DGSN, Amiar Hamel, a, lui aussi rejeté les accusations dirigées contre lui, précisant avoir obtenu le foncier qu'il possède à Alger, Oran et Tlemcen, avec son «propre argent issu de son activité dans le secteur agricole». L'accusé Mourad Hamel a également rejeté les accusations portées contre lui. Abdelghani Hamel et les membres de sa

famille sont poursuivis pour des charges liées à des affaires de corruption, notamment «blanchiment d'argent, enrichissement illicite, trafic d'influence et obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux». Le procès avait été reporté, lors de l'audience du 19 février dernier, à la demande du collectif de défense des accusés pour compiler des pièces du dossier. Parmi les témoins qui se présenteront à la barre dans cette affaire, figurent l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, ainsi que Abdelmalek Boudiaf en sa qualité d'ancien wali d'Oran. **M. B.**

## 56<sup>e</sup> vendredi du hirak

### La mobilisation au rendez-vous

Malgré le risque de la propagation du virus, des milliers de manifestants ont investi hier les rues des différentes villes du pays pour maintenir la pression et exprimer leur attachement à leurs revendications. Pour ce 56<sup>e</sup> vendredi, les manifestants ont gagné la rue pour réclamer «l'instauration d'un Etat civil et de droit, la poursuite de la libération des détenus d'opinion, l'indépendance de la justice et la rupture avec l'ancien système». A Alger, dès 10h30, des dizaines de manifestants ont commencé à se rassembler au niveau de la place des Martyrs, les rues Didouche-Mourad, Hassiba-Ben Bouali, Victor-Hugo et aux alentours de la mosquée Errahma. Dès le début de ce 56<sup>e</sup> vendredi du Hirak à Alger, la police a tenté d'empêcher la manifestation en procédant à quelques interpellations, indique le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) qui parle aussi de



Ph. > L. Soudry/Al A.

«plusieurs manifestants qui ont été embarqués dans un deuxième fourgon cellulaire», faisant état de 30 arrestations. Le début officiel de la manifestation ne sera donné qu'après la prière du vendredi, à savoir

13h50. Des milliers de manifestants ont commencé à marcher et effectuer l'itinéraire habituel du Hirak, appelant à la poursuite de la libération des détenus d'opinion à l'instar de Tabbou, Hassani, Benlarbi et autre acti-

vistes qui sont emprisonnés. Malgré le dispositif sécuritaire particulier déployé du côté de la mosquée Errahma à Alger, près du siège du RCD ainsi qu'à la Grande-poste et ses environs et l'interpellation des premiers arrivés, les manifestants ont réussi à effectuer pacifiquement et calmement leur marche. Ils ont exigé l'instauration d'un Etat de droit et civil, l'indépendance de la justice et de la presse. Ils ont aussi réclaté «la réalisation de l'ouverture politique et de l'information et la séparation des pouvoirs». Brandissant l'emblème national, les manifestants (femmes, hommes et enfants) ont réclaté «la révision de toutes les lois adoptées durant l'année 2019, la poursuite de la lutte et le jugement des personnes corrompues». Les participants à cette 56<sup>e</sup> marche ont scandé des slogans à travers lesquels ils ont réaffirmé leur «attachement à l'unité nationale», à leur mouvement et à la

### LA QUESTION DU JOUR

#### Confiner ou contenir

Suite de la page une

Mais si les autorités françaises n'ont réussi jusque-là, si tant est d'ailleurs qu'on puisse porter cela à leur crédit, qu'à retarder de quelques jours tout au plus la progression du virus, comme beaucoup en France même le croient, est-ce bien raisonnable de parler en l'occurrence de deux écoles en compétition ? Ce que veulent éviter les Français, c'est de voir leurs hôpitaux à ce point débordés par le nombre de malades nécessitant une prise en charge que leurs médecins seraient dans l'obligation de choisir entre ceux qu'il faille sauver et ceux qu'il faille abandonner à leur sort. A en croire ce qui se dit çà et là, ce serait déjà le cas en Italie. Et ce pays n'en est encore qu'à quelques milliers d'infections ! Qu'est-ce que ça serait si ces dernières se comptaient non pas en milliers mais en centaines de milliers ? A supposer bien sûr que les médecins italiens en soient effectivement d'ores et déjà réduits à trier les malades sur la base de leur âge. C'est-à-dire dès à présent à laisser mourir les plus vieux pour sauver les plus jeunes. Si l'Italie en était déjà à ce point, ce qui n'est pas encore établi, pas d'hésitation à avoir, un pays comme le nôtre devrait choisir la méthode française. Dans le cas contraire, ce qui ne tarderait pas à se savoir, c'est l'exemple italien, qui a pour lui d'être également celui de la Chine, où de l'avis de tout le monde l'épidémie est en régression, qu'il faut suivre. Compte tenu de ce qu'en Algérie l'épidémie n'en est de toute façon qu'à ses débuts, quand bien même le nombre réel de contaminés serait nettement supérieur à celui des personnes testées positives, les autorités peuvent encore se permettre d'attendre de voir laquelle des deux méthodes en question est la plus efficace, avant de faire leur choix. A voir la vitesse de progression de l'épidémie tant en France qu'en Italie, elles n'auraient probablement pas à attendre plus d'une semaine. **M. H.**

rue jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Les hirakistes ont aussi exigé le «changement et des réformes profondes» à travers une nouvelle Constitution qui sera «à la hauteur des attentes du peuple», et «l'indépendance de l'Algérie». En outre, ce mouvement populaire a été observé dans d'autres villes du pays, à l'image de Béjaïa, Oran, Annaba, Bouira, Tizi-Ouzou, Sétif, Constantine, où des milliers de citoyens ont battu le pavé pour réitérer leur désir de liberté et exiger le changement.

Thininine Khouchi

Jean-Yves Le Drian à Alger

# Un Comité interministériel algéro-français de haut niveau en juillet

■ Un Comité interministériel algéro-français de haut niveau se tiendra en juillet prochain, a indiqué jeudi à Alger le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Par Younès B.

«**N**ous avons évoqué l'ensemble des questions de partenariat que ce soit sur les questions mémorielles ou sur le calendrier à venir puisque nous tiendrons au début du mois de juillet avec les Premiers ministres des deux pays un Comité interministériel de haut niveau qui permettra de faire le point sur l'ensemble de nos partenariats et sur les questions culturelles, universitaires, de formation et de jeunesse», a précisé M. Le Drian à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Rappelant qu'il a tenu au cours de la journée «plusieurs réunions» avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum sur «tous les sujets de partenariat entre l'Algérie et la France», le ministre français a indiqué que sa visite à Alger était «une étape dans cette dynamique nouvelle entre nos deux pays», celle de faire de la relation bilatérale «un partenariat extrême». «Nous avons eu aujourd'hui une réunion sur l'ensemble des enjeux économiques», a ajouté M. Le Drian, estimant que le partenariat économique entre l'Algérie et la France «retrouve de la vigueur d'autant plus que le plan d'action du gouvernement (algérien) permet des nouvelles ouvertures et une relation encore plus positive dans le domaine économique entre nos deux pays». Concernant les questions internationales, particulièrement les situations en Libye et au Sahel, qu'il a qualifiées de «grandes situations conflictuelles», le chef de la diplomatie française a rappelé que l'Algérie et la France «continuent d'agir ensemble et que leurs positions sont très proches avec la volonté d'établir la paix dans ces régions».

## Le président de la République reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi au siège de la Présidence de la République, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, en visite à Alger dans le cadre de la réunion du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA), indique un communiqué de la Présidence de la République. Les deux parties ont passé en revue «les volets de coopération bilatérale et les voies et moyens de l'impulser, notamment pour les petites et moyennes entreprises et les start-up». Elles ont, également, procédé à un échange de «vues sur la situation en Libye et au Sahel» et souligné la nécessité d'«approfondir la concertation en vue d'accélérer l'instauration de la paix et de la sécurité de manière durable dans la région». Y. B./APS



Rencontre

## Les amendements constitutionnels traduisent la volonté d'une organisation rationnelle de l'Etat

Le doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Sétif-2, Mohamed Benarab, a considéré jeudi à Sétif lors de la clôture de la conférence nationale sur «les amendements de la Constitution et la place du Conseil constitutionnel algérien» que les amendements constitutionnels «traduisent la volonté d'une organisation rationnelle de l'Etat». Estimant que la formulation de ces amendements était une sorte de renouvellement de la fondation de l'Etat et une tentative d'intégration des évolutions s'opérant à tous les niveaux, le même universitaire a relevé que

cette volonté s'aperçoit dans l'actuel atelier d'amendement de la Constitution ouvert par le régime politique algérien et le discours du président Abdelmadjid Tebboune qui en a fixé l'objectif consistant «en la fondation d'une nouvelle ère de renouvellement des modes de gouvernance à tous les niveaux de responsabilité et à assurer la séparation et l'équilibre des pouvoirs». «A quoi il faut ajouter dans la même démarche du président la moralisation de la vie publique, la lutte contre la corruption, l'élimination de l'influence de l'argent sur la gestion des affaires publiques, le renforce-

ment des droits et libertés, la fondation de l'Etat de droit, la réhabilitation des institutions de contrôle et la consécration de l'alternance au pouvoir», a ajouté le D' Benarab. De son côté, El Hachemi Brahmi, membre du Conseil constitutionnel a relevé que lorsque le Conseil considère qu'une législation était inconstitutionnelle, celle-ci perd son effet juridique. Enseignant de droit juridique à l'université Sétif-2, Nasreddine Maameri a indiqué que le travail est «en cours» pour installer au niveau de cette université un atelier composé d'enseignants et de doctorants pour procéder à une

lecture globale de l'avant-projet d'amendement de la constitution. Le président du Conseil constitutionnel Kamel Fennich qui a ouvert les travaux de la rencontre a indiqué que l'amendement constitutionnel initié par le président de la République Abdelmadjid Tebboune contribue «à rattraper les insuffisances et lacunes relevées dans les précédentes Constitutions». Cette conférence a réuni des enseignants, des chercheurs, des cadres de la justice et des corps de sécurité, des autorités locales et des étudiants universitaires.

Daïli Y.

Algérie/Hollande

## Les Pays-Bas s'engagent à accompagner l'Algérie dans le développement de la filière lait

L'ambassadeur des Pays-Bas à Alger, Robert Van Embden, a réitéré, jeudi à Constantine, l'engagement de son pays à «accompagner l'Algérie pour le développement de la filière lait». S'exprimant à l'occasion d'un atelier sur les défis de gestion dans les exploitations de l'élevage des vaches laitières, organisé à l'Institut des sciences vétérinaires de l'université Constantine1, dans le cadre de la Journée des Pays-Bas à Constantine, le diplomate a affirmé que son pays était «disposé à partager son savoir-faire et échanger ses expériences avec l'Algérie». Evoquant l'expérience de son pays dans le développement de la filière laitière (plus de 16 250 fermes laitières et plus de 1,6 million de vaches), la conseillère agricole auprès de l'ambassade des Pays-Bas en Algérie,

M<sup>me</sup> Waltmans, a mis l'accent sur l'importance de la gestion de l'alimentation de la vache dans l'optimisation de la production laitière. A ce titre, M<sup>me</sup> Waltmans qui a fait part de l'importance de «l'agriculture de précision» dans le développement de ce secteur générateur de richesse, a relevé l'importance d'une meilleure gestion de sol et l'utilisation des engrais organiques pour une production laitière de qualité. Le représentant du programme de soutien technique (PUM) en Algérie, M. Ahmed Chaâlal, a pour sa part indiqué que ce programme proposé par les Pays-Bas au profit d'une trentaine de pays dont l'Algérie constitue un des «volets de coopération fiable» permettant de réaliser des résultats «palpables» sur le terrain car mené par des experts néerlandais quali-

fiés dans divers domaines dont l'agriculture. L'organisation hollandaise Experts Seniors PUM a signé récemment avec la Chambre nationale d'agriculture (CNA), le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels une convention de coopération pour la formation des formateurs et des porteurs de projets agricoles, a rappelé le même responsable. Soulignant l'importance de telles rencontres dans le développement du mode opératoire des professionnels versés dans ce domaine, le directeur de l'institut des sciences vétérinaires, Lahcène Berarhi a salué l'engagement des Pays-Bas dans l'accompagnement et le développement du secteur agricole du pays à travers la formation et le transfert de savoir-faire au profit des étudiants

notamment. Mettant en avant les potentialités naturelles dont dispose l'Algérie dans le domaine de l'élevage, comme la race noble des moutons Ouled Djellal, M. Berarhi a relevé l'importance de valoriser ce potentiel à travers l'innovation, la technicité, le professionnalisme et le savoir-faire. La Journée des Pays-Bas à Constantine, première du genre en Algérie, a été marquée par l'organisation outre cette session agricole à laquelle ont pris part des étudiants, des représentants des différentes chambres de wilaya de l'agriculture et autres professionnels, une session d'inscription au programme «Orange Corners», dédiée à l'accompagnement de start-up innovantes, tenue à l'université des frères Mentouri.

Maya B.

Pétrole/Prix

# Le Brent à 34,99 dollars

■ Les prix du pétrole se reprenaient légèrement hier, à l'image des bourses européennes, limitant péniblement la casse d'une semaine qui s'annonce comme la pire depuis la crise financière de 2008.

Par Salem K.

**D**ans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 34,99 dollars à Londres, en hausse de 5,33 % par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour avril gagnait 4,14 %, à 33,12 dollars. Depuis le début de la semaine, les prix des deux barils de référence ont perdu aux



P.M.D. R.

alentours de 20 %. Les prix du pétrole souffrent aussi bien de la situation du côté de l'offre, avec plusieurs géants pétroliers

comme l'Arabie saoudite et la Russie qui se sont lancés dans une guerre des prix, que du côté de la demande, touchée de plein

fouet par la crise sanitaire. «La Russie et l'Arabie saoudite semblent toujours disposées à augmenter leur production et faire

baisser les prix, sans montrer aucun signe de retour à la table des négociations», a estimé dans une note Jeffrey Halley, de Oanda. Depuis le refus la semaine dernière par Moscou d'une limitation supplémentaire de la production de brut dans le cadre de l'accord qui lie les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, Ryad a procédé à la plus forte baisse de ses prix en 20 ans, déclenchant un séisme sur les marchés financiers. Mais la Russie restait pour le moment inflexible, son président Vladimir Poutine se disant «certain» que l'économie russe sortira «renforcée» de cette période de guerre des prix. Un temps évoqué, la perspective de la tenue d'un comité technique (JTC) de l'Opep+ le 18 mars «s'est évaporée» après le refus de l'Arabie saoudite, a rapporté Bjarne Schieldrop, analyste de SEB. Côté demande, les réponses drastiques des Etats pour limiter la propagation du nouveau coronavirus, à l'image de la suspension pour 30 jours de l'entrée aux Etats-Unis de tout étranger ayant séjourné en Europe, agitent les inquiétudes d'une récession mondiale.

Safy T.

S. K./APS

En vue de résoudre le problème de projets non réalisés

## Révision du cadre législatif régissant la gestion du foncier industriel

**L**e ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham, a fait savoir, jeudi à Alger, que le gouvernement s'attelle actuellement à la révision du cadre législatif relatif à la gestion du foncier industriel en vue de solutionner le problème de non réalisation des projets. S'exprimant lors d'une plénière de l'APN consacrée aux questions orales, M. Ait Ali Braham a expliqué que «le gouvernement étudie une nouvelle formule permettant de rendre l'octroi des concessions et la distribution du foncier industriel plus efficaces et rationnels», rappelant que «la loi en vigueur prend en considération cet aspect, y compris le paiement des amendes financières par les investisseurs ayant bénéficié des actes de concession sans pour autant réaliser les

projets tracés, en sus d'autres mesures menées par la Direction de l'industrie et des mines (DIM), en collaboration avec les services de wilayas, consistant en l'envoi des procès-verbaux aux personnes défaillantes». Estimant que l'imposition d'amendes sur les personnes ayant bénéficié de foncier industriel sans réaliser leurs projets «est une mesure dépourvue de viabilité économique», le ministre a précisé que «l'intérêt national ne réside pas dans le recouvrement des amendes imposées, même à 100 %, sur un investisseur bénéficiaire d'un terrain pour une période de 4 à 5 ans et qui n'a pas réalisé son projet, mais, plutôt, dans l'octroi, à l'avenir, du foncier à un projet d'investissement réellement productif». En outre, M. Ait Ali

Braham a insisté sur la rationalisation et l'objectivité en matière de gestion de foncier, tous types confondus, y compris le foncier industriel, notamment à l'avenir, et ce, en vue d'éviter les problématiques récurrentes de projets non réalisés. «Il ne s'agit pas de récolter des amendes mais de lancer les projets d'investissement», a ajouté le ministre, soulignant que son département était en passe d'élaborer des textes de loi à cet effet. Répondant à une question au sujet du foncier industriel à la wilaya de Médéa, M. Ait Ali Braham a expliqué qu'à Médéa comme dans d'autres wilayas, l'octroi des contrats de concession n'est pas basé sur l'étude de faisabilité du projet proposé. A ce propos, le ministre a fait savoir qu'«en principe l'octroi

des contrats de concession pour l'exploitation du foncier se fait selon une étude de faisabilité du projet, mais au passé l'étude de projet manquait de rigueur et on se contentait seulement du dépôt des rapports. Il s'est avéré après que la majorité des projets était fictifs». Concernant les bénéficiaires de contrats de concession n'ayant pas réalisé leurs projets, le ministre a rappelé que les gouvernements successifs recourraient à la récupération des terrains non exploités, ce qui n'est pas suffisant. «En dépit de la récupération des terrains et les amendes infligées aux contrevenants, la non-réalisation des projets d'investissement cause de grosses pertes à l'Etat», a affirmé le ministre.

Produits alimentaires durant le ramadhan

## Commerce : une commission mixte pour garantir l'approvisionnement du marché

**L**e ministre du Commerce, Kamel Rezig a annoncé, jeudi à Alger, l'installation d'une commission mixte chargée d'assurer le suivi de l'approvisionnement régulier du marché en produits alimentaires de large consommation durant le mois sacré du ramadhan. A une question d'un député de l'APN sur les dispositions et mesures prises par le ministère pour le contrôle du marché national afin d'éviter la rareté des marchandises et la flambée des prix à l'approche du mois sacré du ramadhan, M. Rezig a précisé que la commission installée comprend l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC), l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) ainsi que l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV). Précisant que la commission compte aussi des représentants du ministère de l'Agriculture et des opérateurs économiques publics et privés, le ministre a fait savoir que «tous ces intervenants se sont engagés à assurer un approvisionnement

large et régulier du marché en produits alimentaires nécessaires». Le ministre s'est engagé, par là même, à consacrer plusieurs espaces commerciaux à travers tout le territoire national, une semaine avant le mois sacré du ramadhan, pour permettre au citoyen de faire ses achats à des prix raisonnables, de manière à préserver son pouvoir d'achat. Ces espaces, qui seront organisés avec les autorités locales, les producteurs et chambres de commerce, permettront à tous les commerçants, industriels et agriculteurs désirant y participer de faire des ventes promotionnelles ou des ventes au rabais. Outre les divers produits alimentaires qui seront commercialisés à des prix raisonnables, le ministre a fait savoir que ces espaces commerciaux seront également consacrés à la vente des vêtements, des chaussures, de l'électroménager et de la vaisselle. «La vente au rabais et la vente promotionnelle permettront de mettre un terme au monopole, à la spéculation et à la flambée des prix», a assuré le ministre,

précisant qu'un cadre de contrôle sera mis en œuvre à partir du 24 avril prochain pour contrôler le respect des prix de produits subventionnés et le respect du budget du consommateur. Par ailleurs, M. Rezig a précisé que les services de contrôle relevant de son département s'assureront de la qualité des marchandises et de leur conformité aux normes. 8 000 agents ont été mobilisés pour assurer un suivi quotidien du marché, a-t-il indiqué, ajoutant : «Nous veillerons à préserver la santé du citoyen à travers un contrôle des unités de production qui activent dans la production des produits de base et l'agroalimentaire, de même que nous assurerons le contrôle des produits importés». Concernant la proposition d'un député pour faciliter les procédures de retrait du registre du commerce, le ministre a indiqué que des ateliers planchaient au niveau de son département sur l'actualisation des lois, dont celle relative au registre du commerce, ce qui permettra, a-t-il dit, de régulariser la situation des

commerçants pour les sortir de la sphère l'économie parallèle, en particulier ceux des régions enclavées. «Nous œuvrerons de concert avec les autres secteurs (Télécommunications et Intérieur) à la simplification de la procédure de retrait du registre du commerce (grâce aux nouvelles technologies) afin de permettre aux commerçants ou aux opérateurs économiques de retirer ce document sans avoir à passer par les services du registre de commerce», a-t-il fait savoir. Il a, dans ce contexte, rappelé que le décret exécutif promulgué en 2015, modifiant et complétant la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, avait tenu compte des spécificités sur le marché national quant aux biens fonciers dans lesquels sont exercées des activités commerciales. Selon lui, le décret a permis «dans une grande mesure» de simplifier les procédures et d'élargir l'étendue des documents acceptés pour l'obtention du registre du commerce.

R. E.

Programme AADL à Tizi-Ouzou

# Lancement cette année de l'ensemble des chantiers en souffrance



■ Les travaux de réalisation de l'ensemble des chantiers en souffrance du programme de location-vente AADL 2013 dans la wilaya de Tizi-Ouzou «seront lancés au courant de cette année», a-t-on indiqué jeudi auprès de la wilaya.

Par Nassima A.

«Le ministère de l'Habitat et de la Ville et la Direction générale de l'AADL sont déterminés à tout mettre en œuvre pour achever ce programme dans les meilleurs délais», a rassuré le wali, Mahmoud Djamaa, les représentants de l'association des souscripteurs de ce programme qu'il a reçu ce jour (jeudi). Les représentants des souscripteurs à ce programme ont exposé leurs doléances au premier responsable de la wilaya qui s'est engagé à «veiller au lancement de l'ensemble des chantiers de ce programme et à accélérer la cadence sur ceux déjà lancés».

M. Djamaa a insisté auprès des responsables concernés à veiller à «la livraison de ce programme avec l'ensemble des commodités, VRD, eau, gaz et électricité», avant d'instruire le responsable local de l'AADL à procéder à «la remise des pré-affectations aux bénéficiaires de ce programme dont les travaux des chantiers sont déjà assez avancés», a indiqué la même source. Une décision de lancer les travaux de quelque 3 500 logements de ce programme – disséminés au niveau des sites de Imllal à Azazga, au pôle d'excellence (Tizi-Ouzou), Tamda et Draâ El Mizan – courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2020, a été prise dernièrement lors d'une visite du directeur régional de l'AADL dans la wilaya. S'agissant des 2300 logements de la commune de Bouzguène, «le projet sera lancé dès la fin d'examen de la procédure administrative de déclassement d'utilité publique de l'assiette foncière», a-t-on souligné auprès de la cellule de communication. La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un total de 15 600 logements AADL sur les deux programmes, AADL 1 et 2 (2013). Plusieurs d'entre eux connaissent des contraintes liées soient à l'indisponibilité de l'assiette foncière ou à des oppositions de citoyens.

N. A.

Mila

## Recensement de plus de 500 zones d'ombre

Au total, 535 zones d'ombre ont été recensées à travers les différentes communes de la wilaya de Mila, a annoncé jeudi le chef de l'exécutif local, Abdelwahab Moulay. «La prise en charge des besoins des habitants de ces localités nécessitera la concrétisation de 1.160 projets de développement, dont certains seront réceptionnés dans les plus brefs délais et en fonction des moyens financiers disponibles et d'autres seront lancés en travaux après l'achèvement des procédures administratives d'usage», a indiqué à la presse le wali, au cours d'une visite d'inspection effectuée dans les communes de Tiberguent et de Rouached (Nord

de Mila). Lors de l'inspection des travaux d'aménagement extérieur du projet de 410 logements publics locatifs (LPL) implanté dans la commune de Rouached, le même responsable a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les rythmes des travaux restant en vue de livrer ce lot d'habitats, achevés en construction «avant la fin de l'année en cours». M. Moulay a également insisté sur l'impératif de livrer le projet de réalisation d'une polyclinique dans la même commune, dont les travaux ont été lancés lors du premier trimestre de l'année en cours. Aussi, le wali de Mila s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de plusieurs projets de

développement en cours de réalisation dans les zones d'ombre de cette collectivité locale, entre autres un projet de raccordement des mechtas de «Lounakel», «Ain El Tafalat», «Kazioua» et «Sidi Zarrouk» au réseau du gaz naturel, qui sera mis en service «au cours des prochains jours», selon les explications fournies sur les lieux. Au cours de cette sortie, le chef de l'exécutif local avait également inspecté le projet de rénovation du réseau d'assainissement de la mechta de Sidi Zarrouk ainsi que le projet d'entretien et de réhabilitation de la route nationale RN 6 sur une distance de 4,2 km.

F. K./APS

## Colloque sur la modernisation du secteur des transports à Tipasa Importance d'adoption des nouvelles technologies

De nombreuses recommandations ont été émises à l'issue du colloque international sur la «Modernisation du secteur des transports et son rôle dans la transition économique», abrité, mercredi et jeudi par l'université de Tipasa, à leur tête l'impératif d'adoption des nouvelles technologies dans le secteur. En effet, les intervenants à ce colloque ont particulièrement recommandé l'impératif de modernisation du secteur des transports, et son orientation vers la numérisation,

à travers l'adoption de «systèmes de transport intelligents», et en allant vers une «tarification unique par l'abonnement électronique». D'autres propositions ont axé sur une «nécessaire révision de la qualité de réalisation des projets, de leurs coûts, de leurs délais et de leurs rendements, à travers une application rigoureuse des mécanismes de contrôle», outre la mise en exploitation des stations de péage sur l'autoroute Est-Ouest, en vue du relèvement des sources de revenus

du trésor public. Des experts du domaine ont, par ailleurs, plaidé pour une augmentation des revenus des différentes infrastructures de transport (ports, aéroports), grâce à leur modernisation, la hausse de leurs capacités d'accueil, et l'amélioration des prestations à leur niveau. Il s'agit, également, selon les participants à ce colloque, de moderniser la système de formation dans le secteur des transports, en le mettant au diapason des nouvelles techniques en vigueur

dans le domaine, outre le recensement de tous les métiers en son sein, et l'ouverture de spécialités de formation adaptées à ces métiers au niveau des universités. La rencontre, axée sur la modernisation du secteur des transports et son rôle dans la transition économique, avec la participation de nombreux académiciens et experts du domaine, a abordé, durant deux jours, diverses problématiques liées aux transports.

O. Y.

Nouvelle aérogare d'Oran

## Le taux d'avancement des travaux a atteint les 94%

Les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare internationale d'Oran ont atteint un taux d'avancement de l'ordre 94%, a-t-on appris du wali Abdelkader Djellaoui en marge d'une visite inopinée effectuée jeudi à l'aéroport international Ahmed-Benbella. Alors que la remise du projet a été annoncée avant le début de la prochaine saison estivale, le wali a annoncé un retard pouvant aller jusqu'à la fin de l'année. Toutefois, il n'a pas exclu la possibilité d'achever les travaux

avant le début de juin prochain dans le cas où une rallonge budgétaire serait dégagée à temps. «Nous sommes en mesure de finir les travaux à temps si la rallonge budgétaire arrive rapidement», a-t-il déclaré. La nouvelle aérogare internationale Ahmed-Benbella d'Oran aura une capacité annuelle de traitement de 3,5 millions de passagers. L'actuelle infrastructure d'une capacité de 800 000 voyageurs accueille plus de deux millions annuellement. «Le problème de la capacité

d'accueil sera définitivement résolu avec la réception de cette nouvelle aérogare», a souligné le wali, indiquant que le nombre de tarmacs sera augmenté de 16 à 25, en plus de trois tarmacs destinés aux gros porteurs. Un parking à étages d'une capacité de 1 200 places est en cours de réalisation ce qui portera la capacité globale de l'infrastructure à 3 200 véhicules, a-t-on fait savoir.

APS

Médéa

## 40 autobus au profit des élèves de la wilaya

LE MINISTRE des Ressources en eau, Arezki Berraki, a procédé jeudi à Médéa, à la distribution de quarante autobus destinés à renforcer le parc de transport scolaire dans la wilaya de Médéa. Financé par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales, ce renfort est appelé à assurer de meilleures conditions de scolarité aux élèves issus des communes concernées par cette opération, notamment ceux résidants au niveau des zones et villages enclavés. Cette nouvelle dotation intervient un mois après la distribution d'un lot de dix-huit autobus au profit des élèves scolarisés dans les régions montagneuses du nord-est, l'est et sud-ouest de la wilaya et devrait, selon le wali, Abass Badaoui, «réduire considérablement le déficit qu'accusent certaines communes en matière de transport scolaire».

UA/Libye

# Addis-Abeba accueillera en juillet la Conférence de réconciliation inter-libyenne

■ Le groupe de contact de l'Union africaine (UA) sur la Libye a décidé, jeudi à Oyo, de tenir la Conférence de réconciliation nationale inter-libyenne en juillet prochain à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Par Fayka B.

Le choix d'Addis-Abeba intervient «conformément à la décision de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA en 2018», expliquent les dirigeants africains dans le communiqué final lu à la fin des travaux de la première réunion de ce groupe de l'UA.

Lors de cette réunion, les membres du groupe de contact se sont penchés sur les modalités pratiques de la tenue de la Conférence de réconciliation nationale inter-libyenne, en tenant compte des «principes d'inclusivité et de représentativité notamment, la feuille de route, les termes de référence de la Commission préparatoire et du Comité de facilitation, l'identification des participants et le budget prévisionnel».

La réunion a été également l'occasion de rappeler les décisions de la Conférence de l'UA sur la Libye, adoptées lors du 33<sup>e</sup> Sommet de l'UA, tenu les 9 et 10 février 2020, conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin qui mandate l'Union africaine d'organiser la Conférence de réconciliation inter-libyenne.

Renouvelant leur «ferme condamnation» de l'ingérence extérieure, de la violation de l'embargo sur les armes, la présence, l'envoi et l'utilisation des combattants extérieurs en territoires libyens, les dirigeants africains du groupe de contact ont condamné «sans équivoque» la poursuite de ces ingérences essentiellement motivées par «les intérêts nationaux et le pillage des ressources naturelles libyennes».

Les dirigeants africains ont également examiné l'état de mise en œuvre des conclusions de la Conférence de Berlin, «de manière inclusive», y compris l'instauration et le respect d'un cessez-le-feu général sur tout le territoire de la Libye, ainsi que le dialogue politique, les questions économiques et militaires, réaffirmant la détermination de l'UA de «travailler étroitement et efficacement avec l'ONU pour la réalisation de progrès significatifs dans les plus brefs délais».

Le groupe de contact a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de s'assurer de la mutualisation des efforts dans le cadre du partenariat pour la paix et la sécurité UA-ONU, se félicitant de l'offre du secrétaire général des Nations unies d'abriter la mission de l'Union africaine au sein de la Manul (Mission d'appui des Nations unies en Libye) conformément à ses engagements qui consistent également à «associer l'Union africaine aux réunions du Forum politique libyen, y compris celles des sous-comités issus du processus



de Berlin».

La nécessité d'une forte collaboration avec les pays voisins de la Libye a été soulignée par les dirigeants africains qui ont salué également «le travail déjà accompli par le groupe de travail UA-ONU-UE pour secourir les migrants et les réfugiés bloqués en Libye», se félicitant de sa décision d'«élargir le mandat pour inclure le trafic de personnes et le trafic de migrants dans la région».

Réaffirmant leur «solidarité» avec le peuple libyen et leur «ferme attachement» à l'intégrité territoriale, à l'unité et à l'indépendance de la Libye, les dirigeants africains ont exprimé leur «profonde préoccupation» face à la détérioration continue de la situation sécuritaire, humanitaire et économique en Libye.

Ils ont lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies à «assumer sa responsabilité entière d'amener d'urgence toutes les parties prenantes à la crise libyenne à cesser les violations de sa propre résolution (2510)» portant sur l'embargo sur les armes et les terroristes et à «respecter les Conclusions et les engagements de la Conférence de Berlin».

Le groupe de contact de l'Union africaine (UA) sur la Libye a tenu, jeudi à Oyo, sa première réunion de travail à laquelle a pris part le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

M. Djerad a représenté le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cette réunion consacrée à l'examen des derniers développements en Libye et des progrès réalisés dans la préparation de la conférence de réconciliation inter-libyenne.

Les dirigeants de quatre autres pays membres du groupe de contact de l'UA sur la Libye ont participé à cette réunion. Il s'agit du président sud-africain et président en exercice de l'UA, Cyril Ramaphosa, du président du Congo et président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou Nguesso, du président tchadien Idriss Deby Itno et du représentant du président égyptien Abdel Fatah Al Sissi.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, le représentant de l'UA pour faire taire les armes, Ramtane Lamamra et des représentants des Nations unies, ont pris part également à cette réunion.

**Règlement de la crise en Libye : la coopération entre l'ONU et l'UA est «essentielle», selon un responsable onusien**

La coopération entre l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Union africaine (UA) dans le processus de règlement de la crise en Libye est «essentielle», a affirmé, jeudi à Oyo, la directrice de cabinet du secrétaire général des Nations unies, M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti.

«La coopération entre nos deux organisations, dans un esprit de partenariat renforcé, est essentielle pour ouvrir la voie à un avenir meilleur pour la Libye et la région tout entière», a-t-elle souligné lors de la 1<sup>re</sup> réunion du groupe de contact de l'UA sur la Libye.

Selon cette responsable onusienne, la Libye constitue «une priorité absolue» pour l'ensemble des Nations unies qui doivent œuvrer pour la recherche d'un règlement pacifique au conflit en Libye.

Elle a exprimé, à l'occasion, la disponibilité de l'ONU à soutenir l'UA dans la tenue du forum de réconciliation libyenne.

«Nous soutenons pleinement les efforts de l'UA sur ce dossier», a-t-elle ajouté, soulignant que la participation «active» de l'UA dans les trois dialogues : économique, sécuritaire et politique, lancés entre les parties au conflit en Libye, sous l'égide des Nations unies, ainsi que dans le Comité international de suivi de la conférence de Berlin, est «essentielle».

Elle a fait savoir, à ce titre, que le dialogue économique est en cours, précisant que les parties libyennes se sont déjà réunies à deux reprises et vont reprendre

leurs travaux le 15 mars à Tunis.

Sur le plan militaire, M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti a rappelé que les parties se sont retrouvées à Genève, il y a quelques jours, dans un format 5+5, et leurs discussions ont, dans un premier temps, débouché sur un projet de cessez-le-feu qui «n'a pas encore reçu l'aval des deux parties».

Evouant les pourparlers politiques, la directrice de cabinet du secrétaire général des Nations unies a rappelé que «des tentatives de discussion avaient également débuté à Genève», faisant remarquer que «le chemin à parcourir est encore semé de difficultés».

L'ONU, a-t-elle poursuivi, «soutient l'établissement d'une présence permanente de haut niveau de l'UA à Tripoli, y compris à travers l'accueil temporaire de cette délégation au sein des bureaux des Nations unies sur place».

Tunisie

**Onze députés de Qalb Tounès présentent leur démission du groupe parlementaire**

ONZE DÉPUTÉS du parti Qalb Tounès (Au cœur de la Tunisie) ont déposé leur démission du groupe parlementaire du parti auprès de la présidence de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), rapporte jeudi l'agence TAP. Le document de la démission est signé par des dirigeants de premier rang du parti. Selon la même source, le porte-parole de Qalb Tounès, Sadok Jebnoun, a déclaré que le parti n'a reçu aucun document officiel au sujet de la démission. Il a indiqué que cette question sera examinée au sein des structures du parti, le bureau politique particulièrement, au cas où la demande de démission est confirmée. Qalb Tounès est arrivé deuxième lors des dernières élections législatives d'octobre 2019 en obtenant 39 sièges au Parlement. Le groupe parlementaire de Qalb Tounès n'a pas accordé sa confiance au gouvernement d'Elyes Fakhfakh, soumis au vote lors d'une plénière tenue le 26 février.

R. M.



Israël

# Quatre femmes en première ligne de la percée politique arabe

■ *Iman al-Khatib sera la première députée portant le hijab de l'histoire d'Israël. Aux dernières législatives, les femmes arabes israéliennes ont vu leur représentation au Parlement fortement progresser avec la percée de la formation politique représentant cette minorité.*

Par Rosa C.

**A**gée de 54 ans, M<sup>me</sup> Khatib fera aussi partie du plus grand contingent de femmes arabes israéliennes jamais élues à la Knesset, le Parlement israélien, avec ses trois collègues de la «Liste unie» et une femme druze du parti centriste «Bleu Blanc», qui doivent toutes prêter serment la semaine prochaine. En Israël, les principaux partis sont dirigés par des hommes et les femmes ne représentent que 25% des députés. Mais lors des élections du 2 mars, la «Liste unie» des partis arabes israéliens

a doublé son nombre de femmes élues au Parlement, de deux à quatre. La formation a remporté au total 15 sièges sur 120 à l'assemblée, contre 13 en septembre. Cette formation doit l'essentiel de son soutien à la minorité arabe israélienne – environ 20% de la population du pays – qui accuse le Premier ministre sortant Benjamin Netanyahu de discrimination et de traiter les Arabes israéliens comme des citoyens de seconde classe. «Ne faites pas du voile une barrière. Regardez les capacités de la personne qui porte le voile: son éthique, son travail, ses compétences et ses attitudes», a dit

Iman al-Khatib, dans une interview à l'AFF. Il y a des «femmes juives religieuses à la Knesset. Nous n'avons entendu aucun commentaire à leur sujet», a-t-elle ajouté. Comme d'autres députés arabes-israéliens, Iman al-Khatib parle couramment l'hébreu. Elle a étudié les services sociaux à l'université de Tel-Aviv, se spécialisant dans le soutien aux femmes. Quelque «64% des femmes (arabes) sont sans emploi, non pas parce qu'elles ne veulent pas travailler mais en raison des conditions de travail et des difficultés pour se déplacer», affirme M<sup>me</sup> Khatib, qui veut que ces questions soient «mises sur la table à la Knesset». Les députés fraîchement élus pourraient cependant n'occuper leurs fonctions que quelques mois car aucune majorité de 61 sièges ne s'est dégagée lors des élections. Le Premier ministre de droite Benjamin Netanyahu et son rival centriste Benny Gantz mènent actuellement des tractations avec les autres partis pour rallier des députés à leurs blocs. Le Likoud de M. Netanyahu a obtenu 36 sièges au Parlement. Avec ses alliés, le bloc de droite obtient 58 sièges, soit trois de moins que nécessaire pour pouvoir mettre sur pied un cabinet. En face, le parti «Bleu-blanc» de M. Gantz a obtenu 33 sièges. Il a besoin du soutien de la «Liste unie», qui, avec 15 sièges, a réalisé un score historique. Le responsable de la formation, Ayman Odeh, a indiqué qu'il pourrait soutenir M. Gantz sous certaines conditions. Aida Touma, une autre femme arabe chrétienne, membre de la «Liste unie», fait



Ph. &gt; D. R.



## Commentaire

Impunité

Par Fouzia Mahmoudi

**L**a justice française fait face à de multiples reproches, émanant notamment du camp de la droite mais pas seulement, concernant le procès de l'ex-Premier ministre François Fillon et de son épouse Pénélope, pour détournement de fonds publics. Au cœur des critiques, la rapidité de la mise en place de ce procès, alors que d'autres affaires prennent parfois de bien longues années avant d'être enfin portées devant la justice, et la dureté extrême des réquisitions des procureurs de la République, qui ont usé de leur temps de parole pour accabler et «humilier» sans réserve l'ancien candidat à la présidentielle. Or, quelques jours après la fin du procès des époux Fillon, une enquête préliminaire visant deux proches de l'ex-chef du gouvernement, l'ancien député Jérôme Chartier et son ex-collaboratrice Caroline Morard, a été ouverte, a confirmé jeudi le parquet national financier (PNF), confirmant des informations du magazine «Challenges». Le PNF n'a pas précisé la date d'ouverture et les éléments visés par cette enquête. Dans son article, l'hebdomadaire écrit que le parquet travaille sur des soupçons de «détournements de fonds publics visant notamment l'emploi de Caroline Morard comme assistante parlementaire» de Jérôme Chartier. Des auditions ont été réalisées par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI), ajoute-t-il. Morard s'occupait des relations presse de Fillon pendant sa campagne pour la primaire de la droite puis pendant la campagne pour la présidentielle de 2017, atomisée par les soupçons d'emplois fictifs de son épouse Penelope qui a valu au couple un procès en correctionnelle à Paris achevé mercredi. Mais dès 2017, la presse avait relevé qu'au cours de la mandature 2012-2017, Morard était rémunérée comme assistante parlementaire de Chartier, le bras droit de François Fillon, alors député du Val-d'Oise et vice-président de la région Île-de-France. Il a depuis perdu le mandat et abandonné la fonction. Dans sa déclaration d'intérêts et d'activité à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), Chartier désignait en janvier 2014 Morard comme son assistante parlementaire en charge de la «collaboration générale», là où une seconde assistante parlementaire était cantonnée au «suivi des courriers», sans que l'on sache si cette répartition des tâches avait perduré par la suite. Citée par «Libération» dans un article de fin octobre 2016, Morard avait répondu «travailler à temps partiel pour le député Chartier et pour la campagne Fillon». Elle n'apparaissait plus sur une liste de collaborateurs de députés figurant en février 2017 sur le site de l'Assemblée nationale. Il semblerait ainsi que la justice soit bien décidée à sévir sur les affaires de dépassements financiers en particulier lorsque cela implique des élus de la République. Toutefois, les soutiens de Fillon et de son entourage pourraient y voir une nouvelle preuve de l'acharnement du PNF contre François Fillon qui risque jusqu'à 5 ans de prison dont deux ferme et pourrait devoir s'acquitter d'une amende de 375 000 euros. Si les juges en juin prochain lors de l'énoncé du verdict suivent les réquisitoires des procureurs, Fillon pourrait bien atterrir en prison, une première pour un ex-Premier ministre en France et peut-être une façon d'envoyer un message clair à la classe politique sur la fin de l'impunité dont beaucoup ont bénéficié au fil des ans. **F. M.**

partie de l'équipe de quatre personnes qui mène les négociations avec M. Gantz. Militante féministe avant d'entrer au Parlement en 2015, elle souligne que les quatre députées de sa formation «viennent de tous les horizons et sont des représentantes capables et sérieuses de toute la société». La «Liste unie» est constituée de plusieurs partis représentant à la fois des Israéliens arabes musulmans et chrétiens, ainsi que des Israéliens juifs de gauche. Ses membres vont des islamistes aux communistes. Sundus Salih, 34 ans, devrait quant à elle devenir la plus jeune députée israélienne. Originnaire de la ville d'al-Mashhad près de Nazareth, elle est titulaire d'une maîtrise de Sciences et technologie. «Il y a des différences entre les partis (sur la liste). Mais nous quatre,

femmes, nous nous unissons et sommes d'accord sur la plupart des choses», affirme-t-elle. «En tant que mère et enseignante, je suis préoccupée par la prolifération de la violence et des armes à feu», a ajouté M<sup>me</sup> Salih. Le quatrième membre du quatuor a failli ne pas entrer à la Knesset. La candidature de Hiba Yazbek, originaire de Nazareth, a été initialement bloquée par le Comité central électoral, à cause d'accusations selon lesquelles elle aurait soutenu le terrorisme dans des publications sur Facebook. Mme Yazbek a nié ces accusations et a gagné en appel. «Nous avons l'intention de traduire notre grande force électorale en positions politiques qui renforcent notre position d'Arabes dans ce pays et confrontent la droite et ses agendas», a-t-elle dit à l'AFF. **R. C.**

Irak

## L'armée américaine frappe une milice pro-Iran en après la mort de deux Américains

**L'**armée américaine a frappé cinq positions en Irak d'une milice pro-iranienne dans la nuit de jeudi à hier, à titre de représailles après la mort de deux militaires américains dans une attaque à la roquette sur une base de la coalition internationale en Irak. «Ces frappes étaient défensives, proportionnées et en réponse directe à la menace posée par les groupes armés chiites pro-iraniens qui continuent à attaquer les bases accueillant les forces de la coalition» internationale antijihadiste en Irak, a indiqué le Pentagone dans un communiqué. Elles ont visé cinq unités de stockage d'armement des Brigades du Hezbollah (Kataeb Hezbollah), l'une des factions pro-Iran les plus radicales d'Irak, «pour réduire leurs capacités à mener de futures attaques contre les forces de la coalition», a précisé le ministre américain de la Défense. «Ces groupes terroristes doivent cesser

leurs attaques contre les forces américaines et de la coalition, sinon ils devront en subir les conséquences, au moment et à l'endroit de notre choix», a ajouté le Pentagone. Le ministre américain de la Défense Mark Esper avait prévu un peu plus tôt que Washington allait «punir les coupables» après qu'une trentaine de roquettes ont été tirées mercredi en début de soirée sur la grande base de Taji, dans la banlieue de Bagdad, qui abrite des militaires de la coalition. Deux militaires américains et une militaire britannique ont été tués dans cette attaque, la 22e contre des intérêts américains en Irak depuis la fin octobre, qui a également fait 14 blessés américains, britanniques, polonais et autres, dont cinq sont dans un état grave. Un responsable américain dans la région a précisé que les frappes de représailles n'étaient «pas une opération de la coalition,

c'est une opération spécifiquement américaine». A Bagdad, des responsables locaux de la sécurité ont précisé à l'AFF que des bases des brigades du Hezbollah dans la zone de Jorf al-Sakher, dans la province de Babylone qui borde Bagdad au sud, avaient été visées par au moins cinq bombardements. Les forces de sécurité irakiennes sont aussitôt entrées en état d'alerte, ont-ils ajouté. Fin 2019, des bombardements aériens américains à la frontière irakosyrienne avaient fait 25 morts dans les rangs de supplétifs irakiens de l'Iran en riposte à la mort d'un sous-traitant américain dans une attaque contre une base du nord du pays. Les factions irakiennes pro-Iran promettent régulièrement de «venger» leur chef, Abou Mehdi al-Mouhandis, tué en janvier à Bagdad par Washington aux côtés du général iranien Qassem Soleimani.



Mesures de prévention contre le coronavirus

# Toutes les activités culturelles reportées

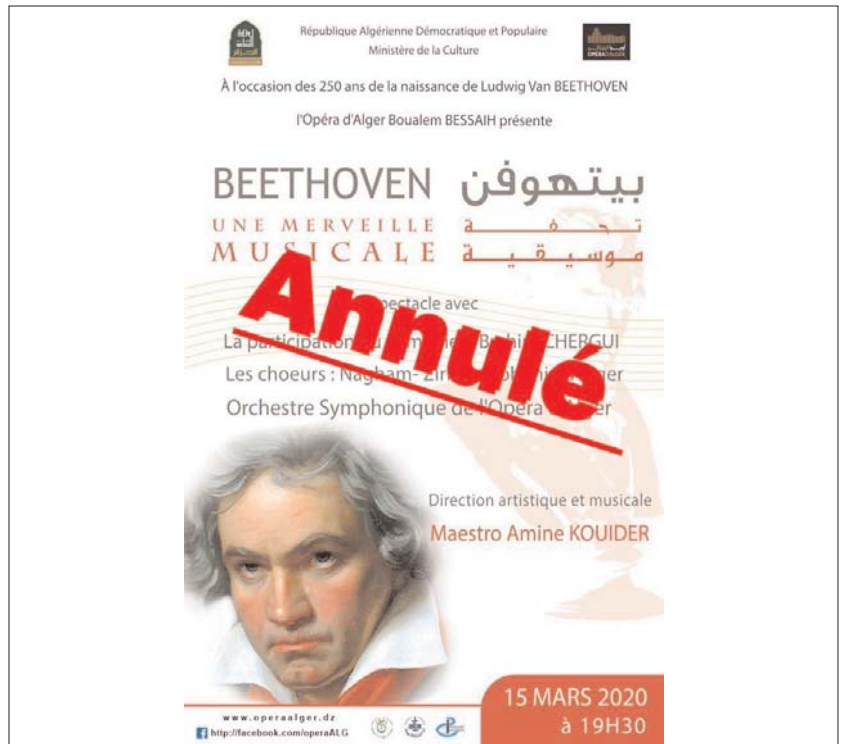
■ Après le huis clos imposé aux compétitions sportives, ce sont les activités culturelles et artistiques qui sont reportées à une date ultérieure, selon un communiqué de la Présidence. Cette décision est prise à titre préventif contre le coronavirus. Les cinémathèques du pays, les salles de théâtre, l'Opéra d'Alger et toutes les institutions où la population peut se réunir autour d'un spectacle sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Par **Abla Selles**

Le ministère de la Culture a annoncé le «report de toutes les activités, rencontres et manifestations culturelles» dans le cadre des «mesures préventives prises par l'Etat depuis l'apparition du coronavirus». Ces mesures concernent également les activités organisées par les associations et les opérateurs privés dans les salles et infrastructures sous tutelle du ministère de la Culture. Suite à cette décision présidentielle, le Centre algérien de la cinématographie (CAC) qui gère la Cinémathèque algérienne et des salles de répertoire dans plusieurs wilayas, a annoncé la suspension de ses activités et de sa programmation «à une date ultérieure», et ce, dans le cadre des mêmes mesures préventives au coronavirus, a

annoncé le CAC sur sa page Facebook. Cette mesure concerne la Cinémathèque algérienne et des salles de répertoire de nombre de wilayas, dont Tlemcen, Oran, Béchar, Béjaïa et Sidi Bel Abbès, a précisé le directeur du CAC, Salim Aggar. Parmi les activités suspendues, figurent les projections des films du réalisateur franco-grec Costa Gavras à Oran et les «Ciné-club» d'Alger, Béjaïa, Tlemcen et Annaba.

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et l'Opéra d'Alger avaient annoncé mercredi, sur leurs pages Facebook, le report de «toutes (leurs) activités artistiques et culturelles programmées» par mesure de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus. Cette décision inclut le 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu du 19 au



30 mars, reporté aussi à une date ultérieure, ainsi que tous les théâtres régionaux. Il y a aussi les Les théâtres régionaux sont éga-

lement concernés par cette mesure préventive.

A. S.

## Béchar

### Institution du Prix national «Alla» de la musique spirituelle

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a annoncé, mercredi à Mougheul, localité frontalière située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Béchar, l'institution d'un Prix national «Alla» de la musique spirituelle. Intervenant lors d'une rencontre avec les artistes, représentants des associations culturelles et des universitaires de la région, la ministre de la Culture a annoncé solennellement l'institution, à partir de cette année du prix national «Alla» de la musique spirituelle. «L'institution de ce prix a pour objectif d'encourager les musi-

ciens en vue de promouvoir les musiques spirituelles et le jeu du luth (Oud), de même que d'encourager la recherche musicale dans le domaine des musiques spirituelles dans le pays», a précisé la ministre à cette occasion. L'institution de ce prix national qui a été favorablement accueilli par la présence à cette rencontre, est un hommage de son vivant au luthiste mondialement connu Abdelaziz Abdallah, plus connu sous le nom artistique de Alla, ont souligné plusieurs artistes et universitaires présents à cette rencontre. Ce luthiste, originaire de Béchar et qui vit

actuellement à Paris (France), est à l'origine de la musique Foundou, faite d'improvisations sur le luth, mettant en relief une musique apaisante, grâce à sa virtuosité et dextérité dans le jeu de cet instrument à la base de la musique arabe. «L'institution du prix national de la musique spirituelle sera certainement un autre facteur d'encouragement des musiciens à la création et à la promotion des musiques spirituelles à travers le pays», ont indiqué plusieurs artistes qui ont pris part à cette rencontre. A l'occasion de cette rencontre, la

ministre de la Culture a annoncé aussi la reconversion du musée de la wilaya de Béchar en un musée d'interprétation des œuvres et biens culturels et un projet de reconversion du musée communal de Kenadza (18 km au sud de Béchar) en musée national des mines et de l'industrie. «Unique en son genre à travers le sud-ouest du pays, ce musée regroupe une importante collection d'objets, de documents photographiques et administratifs, revues, journaux et autres équipements, relatant l'histoire de la mine d'extraction de la houille, du début du 20<sup>e</sup> siècle à

la fin des années du même siècle», indique son responsable, Mohamed Nemensi.

Des milliers de mineurs algériens de différentes régions du pays, des Européens et des Africains de différentes nationalités, ont été employés dans l'exploitation du gisement de houille de Kenadza durant toute cette période, a-t-il ajouté à l'occasion de la visite de la ministre de la Culture à cette structure, mercredi. Une grande partie de ce musée est consacrée à l'histoire des luttes syndicales de ces mineurs dont des centaines avaient rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de Novembre 1954. En plus de son rôle de préservation et de protection de la mémoire historique de la région, ce musée est un espace pour mettre en évidence le riche patrimoine matériel de la région de Kenadza, a fait savoir M. Nemssi.

F. H.

### Premier tour de manivelle du film «Zaphira»

#### «La dernière princesse du royaume d'Alger» en tournage à Tlemcen

Le premier tour de manivelle d'un long métrage de fiction intitulé «Zaphira, la dernière princesse du royaume d'Alger» a été donné, mercredi, au niveau de la mosquée royale, située au sein de la citadelle d'El Mechouar de Tlemcen.

Ce long métrage de fiction du Franco-Algérien Damien Ounouri sera tourné à Tlemcen et à Alger et retracera la vie de la princesse Zaphira et l'arrivée de Kheirdine Baba Aroudj, venu en 1529 au secours d'Alger, envahie par les espagnols.

Le scénario du film a été co-écrit par Damien Ounouri et la comédienne Adila Bendimered. A la distribution figurent plu-

sieurs vedettes algériennes à l'image de Adila Bendimered (dans le rôle de la princesse Zaphira), Nabil Asli, Dali Bessalah ainsi que l'actrice tunisienne Hind Sabri et une Franco-Finlandaise Nadia Tereszkiwicz. Le jeune réalisateur Damien Ounouri, né en France et originaire de la ville d'Annaba, à son actif un film documentaire «Fidaï» (2012) et «Kindil El bahr», un court métrage de fiction, primé dans plusieurs festivals internationaux.

Pour les besoins du tournage de ce film, produit par la société de production cinématographique «Taj intaj» d'Alger, un casting pour sélectionner des figu-

rants a été organisé depuis plus d'un mois au niveau de la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen. Pour les besoins du tournage du film, le

palais royal d'El Mechouar est fermé aux visiteurs jusqu'à la fin du mois de mars.

L. B.

#### Festival du cinéma africain de Louxor Deux films algériens primés

LES FILMS algériens «Papicha» de Mounia Meddour et «Rasta» de Samir Benchikh ont été primés au 9<sup>e</sup> Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte), clôturé mercredi, selon la presse locale.

Le long métrage de fiction «Papicha» a remporté le prix du Jury dans la catégorie films «Diaspora» dont le grand prix a été décerné au film «Le train du sel et du sucre» (Mozambique, Afrique du Sud, Portugal). Par ailleurs, le film «Rasta» a reçu le prix du jury dans la catégorie court métrage, dont le grand prix est revenu au film «Babinga» (Burkina-Faso). Concernant le grand prix du Festival (meilleur film), ce dernier a été décerné au long métrage de fiction «Atlantique» de Mati Diop (Sénégal). Les prix ont été annoncés, sans cérémonie de clôture qui était prévue initialement ce jeudi, et ce, dans le cadre de mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. Le Festival de Louxor avait débuté le 6 mars mais le gouvernement égyptien avait pris une décision le 9 mars portant interdiction des grands rassemblements pour éviter la propagation du virus, incluant ainsi l'arrêt des événements publics, tout en limitant la projection des films au jury et aux invités du festival uniquement.

M. K.



Ligue 1

## Huis clos maintenu pour le CRB, l'USMA et le MCA

LA SANCTION du huis clos infligée aux trois clubs algérois CR Belouizdad, MC Alger et USM Alger est maintenue et sera appliquée dès la levée des mesures préventives prises contre la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. «Suite aux nouvelles mesures concernant l'organisation des rencontres sans public dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, la LFP informe les clubs que les décisions prises par la commission de discipline au sujet des matches à huis clos

sont maintenues. Elles seront appliquées une fois levées ces mesures préventives», écrit l'instance dirigeante de la compétition.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé mardi d'instaurer le huis clos pour les manifestations sportives jusqu'au 31 mars en raison du coronavirus.

Le CRB, le MCA et l'USMA devaient purger leur sanction d'un match à huis clos lors de la 22<sup>e</sup> journée prévue samedi, dimanche et lundi prochains, avant que la décision du MJS ne soit prise.

ES Tunis

## Bensaha marque en Coupe

L'AILIER ALGÉRIEN de l'Espérance de Tunis, Billel Bensaha, a ouvert le score pour les doubles champions d'Afrique hier, lors de la victoire (0-2) face à l'AS Sebikha en 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de Tunisie.

L'attaquant de 26 ans a repris d'une belle tête au second poteau un centre de l'arrière gauche à la 33<sup>e</sup> minute de jeu. Il enchaîne les bonnes prestations

depuis quelques semaines sous les couleurs du Taraji.

Deux autres joueurs algériens ont débuté pour la première fois dans le onze de départ de l'ES Tunis : il s'agit d'Abderrahman Meziane et Mohamed Amine Tougai. Les coéquipiers d'Abdelkader Bedrane affronteront l'AS Marsa, le 15 mars prochain à 14h30, en huitièmes de finale de la Coupe.

ES Sahel

## Mouaki ouvre son compteur

LE JEUNE attaquant algérien de l'ES Sahel, El Hocine Mouaki Dadi, a inscrit son premier but pour sa nouvelle équipe, hier 11 mars 2020, face à Korba pour le compte des 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de Tunisie.

L'ancienne pépite du NA

Houssein Dey a inscrit le premier but de la rencontre à la 3<sup>e</sup> minute de jeu sur une grosse erreur de l'équipe adverse. C'est son premier match titulaire au sein de l'équipe de Sousse depuis son arrivée lors du dernier mercato d'hiver.

## Championnats d'Afrique de cross-country L'EN sera absente de cette compétition



LA FÉDÉRATION algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé mercredi que ses sélections nationales (cadets, juniors et seniors) ne participeront pas aux prochains Championnats d'Afrique de Cross-country, prévus le 8 avril 2020 à Lomé (Togo), en réponse à l'appel des pouvoirs publics ayant demandé à «éviter tout risque» susceptible de contribuer à la propagation du coronavirus. Une compétition qui pour l'heure est maintenue à sa date initiale, car aucune décision officielle n'a confirmé son report ou son annulation, mais la FAA a préféré anticiper, en confirmant sa non participation. «Même le stage de préparation, prévu du 13 au 30 mars au centre El Bez de Sétif est annulé», a ajouté la FAA concernant ce regroupement des différentes sélections nationales, pendant lequel elles devaient apporter les derniers réglages à leur préparation avant le départ à

Lomé. Seize athlètes (13 messieurs et 3 dames) devaient représenter l'Algérie pendant ces Championnats d'Afrique de cross, à commencer par Hamza Hadjjaoui et Amina Bettiche chez les seniors. Chez les (juniors/garçons) les couleurs nationales devaient être représentées par Abdelkader Mechiche, Hamdani Benahmed, Hamza Amraoui, Wail Bourahli, Walid Naâm et Hachem Merrad, alors que Ghania Rezzik devait être la seule représentante chez les (juniors/filles). Idem chez les cadettes, où la Direction technique nationale n'a retenu qu'une seule représentante, en l'occurrence Rokaia Mouici, alors que chez les garçons, le nombre d'athlètes sélectionnés était de six, à savoir : Yazid Dalla, Abderrahmane Daoud, Khaled Ouakide, Oussama Tanem, Mamar Abdeldjalil Dahmani et Yasser Touahir.

Ligue I (22<sup>e</sup> journée)

# Le Chabab défie le PAC, Sétif en ébullition

■ Le leader de la Ligue I de football, le CR Belouizdad, sera à l'épreuve du Paradou AC dans un derby s'annonce disputé.



Par Mahfoud M.

Les Belouizdadis comptent renouer avec le succès

Le Chabab, qui reste sur un nul probant ramené de Chlef, souhaite renouer avec la victoire avec la réception du PAC, même s'il sait que la mission ne sera pas de tout repos. En effet, les poulaux du Portugais Chalo ne faciliteront certainement pas la mission aux coéquipiers de Selmi qui devront puiser dans leurs forces pour triompher et prendre les trois points qui restent très importants pour la suite de la compétition. En effet, les gars de Laâkiba sont conscients de la menace de leurs concurrents directs, à savoir l'ESS, la JSK et le MCA, et ne comptent pas lâcher des points supplémentaires. Le choc de la journée opposera le dauphin, l'ES Sétif, revenu en force ces derniers temps, à la JS Kabylie qui est au pied du podium. Les Sétifiens

ont l'occasion de faire d'une pierre deux coups, en écartant un sérieux concurrent et en se rapprochant plus du leader et pourquoi pas tenter de le détrôner. Toutefois, les Canaris ne comptent pas se laisser faire et se donneront à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Le MC Alger, battu lourdement à Bordj Bou Arréridj lors de la précédente journée, compte se ressaisir avec la réception du NC Magra pour pouvoir se relancer dans la course au titre qu'il ne veut nullement abandonner. Le CS Constantine, battu par le NAHD la semaine passée, se doit de réagir pour battre à domicile l'US Biskra et de ce fait compter à nouveau sur une place au podium. Au bas du tableau, le NA Hussein-Dey qui se rend à Ain M'lila pour croiser le fer avec l'ASAM croit en ses chances de revenir avec un résultat probant, alors que l'équi-

pe locale, revenue d'un succès hors de ses bases lors de la précédente journée, souhaite continuer sur la même lancée. Pour sa part, l'USM Bel Abbès qui est dans une situation quelque peu difficile, donnera la réplique à l'AS Chlef, sachant que les deux équipes ont un besoin pressant des points. A rappeler que tous les matchs de cette journée se dérouleront à huis clos pour cause de coronavirus.

M. M.

**Le programme :**  
**Samedi 14 mars 2020 :**

ASAM-NAHD	(15h)
USMA-MCO	(16h)
MCA-NCM	(17h45)
CSC-USB	(16h)
ESS-JSK	(17h)
JSS-CABBA	(18h35)
CRB-PAC	(15h)
USMBA-ASO	(16h)

Ligue II (23<sup>e</sup> journée)

## Le leader et son dauphin en péril

Le leader de la Ligue II, l'OM Médéa et son dauphin, la JSM Skikda, seront tous deux en danger pour cette 23<sup>e</sup> journée puisqu'ils auront des déplacements périlleux. Ainsi, les gars de la ville du Titteri se rendent à Relizane pour y affronter le RCR de Bouzidi qui n'a pas perdu espoir de jouer l'accession et qui fera donc tout ce qui est en son pouvoir pour prendre les trois points du succès. Toutefois, l'OM qui voyage bien ne compte pas se laisser faire et souhaite au moins revenir avec le point du nul qui reste à sa portée. Pour sa part, la JSM Skikda se déplace à Saïda et aura à cœur de surprendre le MCS pour garder sa position et se rapprocher plus

de son objectif qui est la montée en Ligue I. Les Skikdis devront quand même être bien concentrés sur leur sujet, surtout que le Mouloudia local ne compte pas se laisser faire aussi facilement. Le match au sommet de cette journée opposera le WA Tlemcen au RC Arbaâ, soit deux équipes qui jouent le haut du tableau et souhaitent jouer toutes leurs chances pour accéder. Les Zianides sont bien sûr favorisés étant donné qu'ils jouent à domicile, mais ils devront quand même prendre leurs précautions face à cette équipe de Laâriba qui réussit bien ses sorties cette saison. Un seul point sépare les deux formations, ce qui prouve qu'elles sont au

même niveau. Pour le reste des rencontres, la balance penche plutôt pour les équipes locales, sauf surprise. A noter ce derby bougiote entre le MOB et la JSMB qui oppose deux équipes qui luttent pour leur survie en Ligue II.

M.M.

**Le programme :**  
**Samedi 14 mars 2019:**

OMA-ASK
RCR-OM
MCS-JSMS
JSMB-MOB
MCEE-DRBT
WAT-RCA
ABS-USMAN
ASMO-USMH

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Draa El Mizan

## Une fillette mortellement fauchée par un chauffard

UNE FILLETTE de 4 ans a été mortellement fauchée jeudi après-midi par un conducteur d'un fourgon de transport de voyageurs au village Henia dans la commune de Draa El Mizan (35 km au sud de Tizi Ouzou). Selon des témoins oculaires, la victime sortait d'une épicerie

quand elle a été heurtée par le chauffard rendant son âme sur les lieux. La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan et une enquête a été diligentée par les services de sécurité.

Hamid M.

Afrique du Sud/corruption

## Rejet de l'appel de l'ex-président Zuma qui tente d'éviter un procès

LA COUR suprême d'appel sud-africaine a rejeté vendredi le recours de l'ancien président Jacob Zuma qui tentait d'éviter un procès pour corruption dans une vieille affaire d'armement. Jacob Zuma, qui était au pouvoir de 2009 à 2018, est accusé d'avoir touché 4 millions de rands – environ 216 000 euros au cours actuel – de pots-de-vin de la société française Thales, dans le cadre d'un énorme contrat de 51 milliards de rands (environ 275 milliards d'euros) attribué en 1999. A l'époque, il était vice-président de l'Afrique du Sud. L'ancien chef de l'Etat a récemment saisi la Cour suprême

d'appel après le refus de la Haute Cour de Pietermaritzburg (nord-est) d'annuler les poursuites le visant dans ce dossier. Mais son recours «a été rejeté», selon le bref jugement rendu vendredi par la Cour suprême d'appel. Jacob Zuma a encore la possibilité de faire appel auprès de la Cour constitutionnelle, plus haute juridiction du pays. Ses avocats n'ont pas, dans l'immédiat, fait part de leur décision. L'ancien président sud-africain a été poussé à la démission de la présidence sud-africaine en février 2018, après une série de scandales de corruption le visant.

(APS)

Egypte

## 13 blessés suite à une collision entre deux trains

UNE COLLISION entre deux trains de voyageurs a fait 13 blessés, jeudi, au Caire, provoquant la suspension du trafic ferroviaire en Egypte, selon le ministère de la Santé et de l'autorité des chemins de fer. «L'accident, survenu en fin d'après-midi, a fait 13 blessés et aucun mort, et les blessés légers ont été transportés dans différents hôpitaux de la capitale», a annoncé le ministère dans un communiqué. L'autorité des chemins de fer a annoncé dans un communiqué peu après l'accident la suspension du trafic ferroviaire dans tout le pays. Dans un nouveau communiqué transmis dans la soirée, l'autorité des chemins de fer a précisé que «la tour émettant des signaux pour les trains était en panne en raison des mauvaises conditions climatiques». Ce jeudi a été décrété jour férié en Egypte par le gouvernement en raison de fortes pluies et de vents violents qui se sont abattus sur le pays. Les images de l'accident, diffusées à la télévision égyptienne, montraient un wagon de voyageur sorti de ses rails, dont l'arrière était disloqué. La tragédie ferroviaire la plus meurtrière dans l'histoire de l'Egypte s'est produite en 2002, avec l'incendie d'un train qui avait fait quelque 370

morts à une quarantaine de kilomètres au sud du Caire. Au Caire, le dernier accident survenu avait fait 22 morts en février 2019 lorsqu'un train s'était encastré dans un mur de la gare centrale Ramsès au Caire, provoquant une explosion et un incendie.

F. T.

Liberia

## Manifestation des journalistes contre des violences policières

DES JOURNALISTES ont manifesté, jeudi, à Monrovia et des quotidiens ont barré leurs «unes» de noir pour protester contre des violences policières dont se disent victimes les professionnels des médias au Liberia, malgré les promesses du président George Weah de garantir la liberté de la presse «à 200%», rapportent des sources médiatiques locales. Les journalistes de ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, l'un des plus pauvres au monde, entretiennent des rapports compliqués avec l'ancienne star du football, au pouvoir depuis début 2018. Quelques mois après son élection, une passe d'armes avait opposé l'ancien attaquant du Milan AC et du PSG à un correspondant de la BBC, qui avait

quitté le pays. Puis les patrons de presse se sont alarmés de la «multiplication des menaces, des intimidations et harcèlements de journalistes». George Weah avait alors tenté d'apaiser les craintes de la profession. «Je vous promets 200% de liberté de presse et d'expression sous mon gouvernement», avait-il dit, tout en estimant que «les médias doivent aussi mentionner les succès du gouvernement». La colère des journalistes a été ravivée ces derniers mois par plusieurs incidents, dont la mort d'un journaliste sportif, Kobo Miller, expulsé sans ménagement d'un stade par des hommes de la garde présidentielle, selon les journalistes. Admis à l'hôpital, il est mort peu après. Selon les médecins légistes, il a succombé à

des problèmes d'hypertension et d'une attaque cérébrale. Sa famille a accepté ces explications, mais des journalistes se disent persuadés que sa mort est liée aux mauvais traitements subis de la part des services de sécurité. Des dizaines de journalistes ont manifesté jeudi dans les rues de Monrovia en brandissant des pancartes où l'on pouvait notamment lire: «Arrêtez de me frapper quand je fais mon travail» ou encore «Les journalistes ne sont pas vos tambours». En signe de solidarité, des journaux ont publié jeudi des unes entièrement noires et des stations de radio ont remplacé leurs programmes matinaux par des débats sur la liberté de la presse.

H. Y.

## Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Oran

## Saisie de près de 1 850 masques médicaux préventifs à l'aéroport et au port

■ Les masques saisis étaient à destination de la France et de l'Espagne.

Par Slim O.

Les agents des services des Douanes ont saisi au niveau de l'aéroport international Ahmed-Ben Bella et du port d'Oran 1 844 masques médicaux préventifs, a-t-on appris jeudi de Zaoui Brahim, sous-directeur chargé de l'informatique et de la communication à la direction régionale de ce corps constitué, basée à Oran. Les douaniers de l'inspection principale de traitement des passagers au niveau du port d'Oran ont saisi une quantité de 1.300 unités de masques médicaux préventifs, dissimulés dans les bagages d'une personne se rendant en Espagne, a indiqué M. Zaoui. Au niveau de l'aéroport

international Ahmed Ben Bella, les douaniers ont découvert 544 masques médicaux préventifs à l'intérieur d'un bagage d'un autre voyageur en direction de la France. Le sous-directeur chargé de l'informatique et de la communication à la Direction régionale des Douanes algériennes a précisé qu'une fois les procédures administratives

achevées, ces masques seront remis aux services de la santé. Dans le cadre des mesures prises par l'Etat pour éviter la propagation du Coronavirus, il a été décidé d'interdire l'exportation de tous les moyens de prévention sanitaire dont les masques médicaux préventifs.

S. O./APS

Tizi-Ouzou

## Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans le trafic de drogue

UN RÉSEAU de malfaiteurs, spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé cette semaine par la police, à Tizi-Ouzou, a indiqué, vendredi la

sûreté de wilaya dans un communiqué. Agissant sur renseignements les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire (relevant de la sûreté de wilaya), ont «à l'issue d'un travail d'investigation, mis hors d'état de nuire ce réseau de malfaiteurs spécialisés dans le trafic de drogue, composé de cinq individus, âgés de 26 à 45 ans, originaires de Tizi-Ouzou et Draa Ben Khedda», a-t-on précisé de même source. Cette opération a permis la découverte et la saisie d'une quantité de 160 grammes de Kif traité destiné à la commercialisation, une arme blanche, une moto utilisée pour leurs déplacements, ainsi qu'une somme d'argent de 50 000 DA, revenue de la vente de drogues, a-t-on ajouté. Présentés au Parquet de Tizi-Ouzou, trois mis en cause dans cette affaire, ont été mis en détention préventive et les deux autres ont été cités à comparaître, pour le chef d'accusation de «détention de drogue à des fins de commercialisation», est-il rapporté dans le même communiqué.

Y. N.